

N/REF : 8/07/2024 9H12 C:264069 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Email reçu le Lundi 08/07/2024 à 9H12

BANAY FRANCIS

**79 ALLEE DES VIGNES DU PERSAN
38330 SAINT ISMIER**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 79 ALLEE DES VIGNES DU PERSAN - 38330 SAINT ISMIER
CHEZ MONSIEUR BANAY FRANCIS AU 06 64 84 02 18

MOTIF : INTERVENIR POUR UN EVIER BOUCHE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/07/2024 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTALE CUISINE -EN RADIER- DEPUIS LE REGARD DEVANT
LE GARAGE
PRESENCE D'UNE CONTRE-PENTE
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 à 20km	1	214,83	214,83

TOTAL H.T.	214,83
T.V.A. a 10,00%	21,48
TOTAL T.T.C.En EURO	236,31

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN